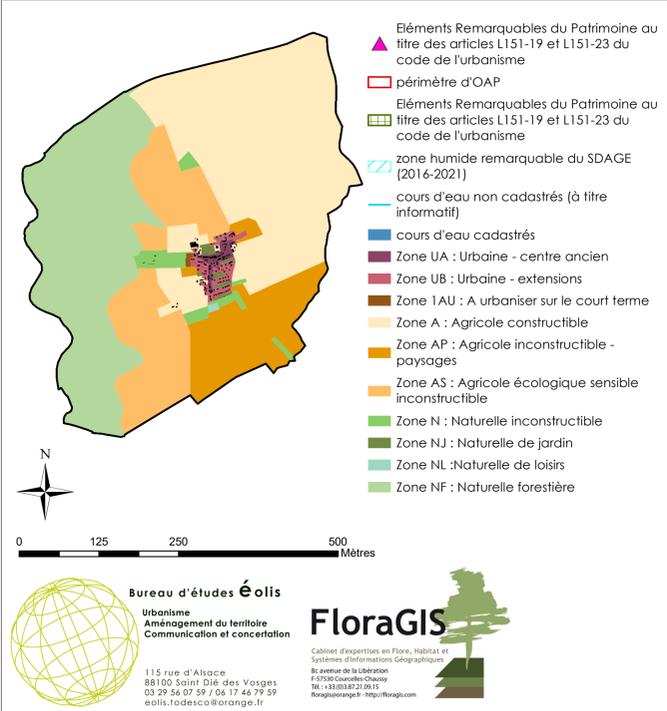


# Commune de MAMEY

Dossier de PLU approuvé par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Mad & Moselle en date du 15 septembre 2022.

N° de document : Planche 1 / 1

Echelle : 1:5 000



Eléments Remarquables du Patrimoine au titre des articles L151-19 et L151-23 du code de l'urbanisme

Eléments Remarquables du Patrimoine au titre des articles L151-19 et L151-23 du code de l'urbanisme

zone humide remarquable du SDAGE (2016-2021)

cours d'eau non cadastrés (à titre informatif)

cours d'eau cadastrés

Zone UA : Urbaine - centre ancien

Zone UB : Urbaine - extensions

Zone 1AU : A urbaniser sur le court terme

Zone A : Agricole constructible

Zone AP : Agricole inconstructible - paysages

Zone AS : Agricole écologique sensible inconstructible

Zone N : Naturelle inconstructible

Zone NJ : Naturelle de jardin

Zone NL : Naturelle de loisirs

Zone NF : Naturelle forestière

**Bureau d'études Éolis**  
Urbanisme  
Aménagement du territoire  
Communication et concertation  
115 rue d'Alsace  
88100 Saint Dié des Vosges  
03 29 56 07 59 / 06 17 46 79 59  
eolis.tedesco@orange.fr

**FloraGIS**  
Cabinet d'expertises en Flore, Habitat et Systèmes d'Informations Géographiques  
16 avenue de la Libération  
F37530 Courcelles Charmy  
06 11 33 08 82 / 06 15 10 40 00  
floragisorange.fr - http://floragis.com

